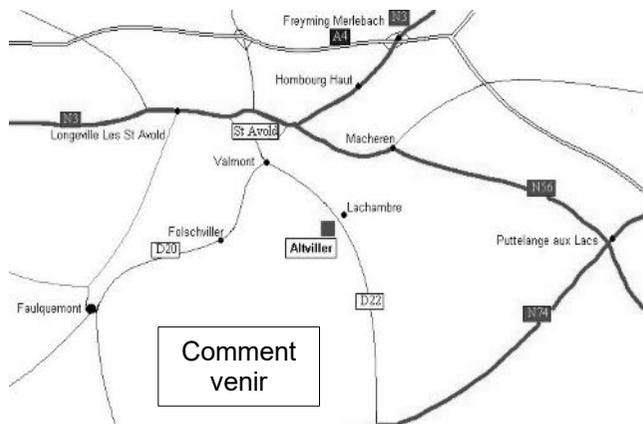


Altviller - Lachambre

Une promenade de 10 km environ vous permettra de découvrir les paysages du KammerAlpen.

Le long du parcours, 6 haltes sont disséminées où vous dégusterez des spécialités régionales.

Départ et arrivée à Altviller



Le choix des horaires se fera par ordre d'arrivée des bulletins de réservation.

Pour être assurés de participer dans la même tranche horaire, inscrivez-vous en groupe.

Date limite d'inscriptions 1er septembre 2022

Les chèques seront encaissés le 20 septembre 2022.

Les confirmations d'inscriptions avec l'horaire de votre départ vous seront envoyées à partir du 4 septembre 2022

Contact : Fernand Biegel

45 rue Delphine Motte 57730 ALTVILLER
asca.altviller@free.fr

Site internet : vous y trouverez le bulletin d'inscription, le règlement et tous les renseignements nécessaires.

- les participants sont tenus de respecter la nature, les propriétés privées ainsi que les lieux publics traversés. <https://mairie-altviller.fr/>

- un justificatif d'inscription avec l'horaire de départ vous parviendra par courrier. Il faudra le présenter au départ de la marche.

Attention, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération. Si vous devez reprendre la route après votre balade gourmande, confiez le volant à une personne qui n'a pas bu d'alcool,

Altviller



Altviller est situé à 5 km au sud de Saint-Avoid, chef-lieu de canton, sur la R.D.22 en direction de Dieuze.

Le ban d'Altviller, d'une superficie de 485 hectares dont 72 hectares de forêts, est limitrophe avec celui des communes de Lachambre, Vahl-Ebersing, Folschviller et Valmont. Il est traversé par la Nied allemande.



Altviller se trouve en région dialectophone francique. La langue maternelle originelle des habitants est un dialecte francique. Si quelques personnes, âgées surtout, le pratiquent encore, il est malheureusement en voie de disparition, malgré les efforts de quelques associations.



Lachambre-Holbach

Le village de Lachambre fut érigé dès 1586, proche d'une fontaine nommée "Crapenbron".

Quant au village de Holbach, sa fondation pourrait remonter à l'époque gallo-romaine (1er au 4ème siècle après J.C.), ou même au temps de Jacques de Lorraine, évêque de Metz (entre 1239 et 1260).

Situé, à vol d'oiseau, à 4 km au sud-est de Saint-Avoid, Lachambre fut réuni à la France en 1766 après la mort du duc Stanislas



Leszczynski, et devint commune du canton de cette ville en 1790.

Actuellement la commune est composée du village de Lachambre, du quartier de la gare, du village de Holbach et de la ferme Leyvillerhof.

Les organisateurs sont couverts par une assurance R.C. Ils se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance des participants ainsi que des vols pouvant survenir durant la manifestation.

Marche Gourmande de l'École Buissonnière Altviller Lachambre



Dimanche 25 septembre 2022



Organisée par

L'Association des Parents d'Elèves

L'Association Socio Culturelle

L'Amicale des Anciens Pompiers d'Altviller

<https://mairie-altviller.fr/>

BON DE RESERVATION

Marche Gourmande de l'École Buissonnière Dimanche 25 septembre 2022

M. Mme : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville _____

Téléphone : _____

Adresse Email : _____ *

*Vous recevrez une confirmation de votre inscription

Souhaite réserver :

adultes à 32 € = €

enfants à 16 € = €
(de 5 à 15 ans)

Enfants – 5 ans gratuit
(babybag fourni)

TOTAL : = €

Départ toutes les 15 minutes entre 10 h et 13 h

Tranche horaire souhaitée : _____

Date : _____ Signature _____

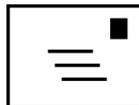
Les chèques seront libellés à l'ordre de :

Amicale des Anciens pompiers d'Altviller

Inscription avec enveloppe et chèque à envoyer à :

**Fernand Biegel 45 rue Delphine Motte
57730 ALTVILLER**

**P.S. : Joindre une enveloppe timbrée
à votre adresse pour l'envoi de vos
réservations.**



Seules les réservations accompagnées du règlement
et de l'enveloppe timbrée seront prises en compte.

Ne pas jeter sur la voie publique

RÈGLEMENT

Pour bien préparer votre inscription, nous vous livrons quelques renseignements :

- Vous êtes un groupe, vous voulez évidemment marcher ensemble, faites une seule fiche d'inscription avec le nombre total de personnes.
- Choisissez votre tranche horaire. Les départs seront échelonnés toutes les 15 minutes à partir de 10h00.
- Prévoir des chaussures de randonnées ou des baskets ainsi que des vêtements adaptés aux conditions météo.
- L'itinéraire ne convient pas au passage de poussette, landau etc.
- Nos amis les animaux trouveront de quoi se désaltérer.

Remplissez soigneusement votre formulaire, n'oubliez ni le chèque, ni l'enveloppe de retour. Si une pièce est manquante, nous ne pourrions pas accepter votre inscription.

Règlement.

L'inscription est validée à réception du bon de réservation accompagné du règlement par chèque à l'ordre de :
Amicale des anciens pompiers d'Altviller.

Les inscriptions avec le chèque et l'enveloppe sont à envoyer à : Fernand Biegel

45 rue Delphine Motte 57730 Altviller

- Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi des réservations.

- Un justificatif d'inscription avec l'horaire de départ vous parviendra par courrier. Il faudra le présenter au départ de la marche.

- Nombre de participants

Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée des bulletins de réservation.

• Conditions d'annulation.

•- Du fait de l'organisateur : la manifestation aura lieu sauf conditions météo exceptionnelles (avis de tempête...) dans ce cas les participants se verraient rembourser leur inscriptions.

- Du fait d'un ou plusieurs participants : toute inscription est définitive. En cas de non-participation, le montant de l'inscription restera acquis aux organisateurs.

Responsabilité.

- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de défaut d'un participant ou de vol durant la manifestation.

- Les participants sont tenus de respecter la nature, les propriétés privées ainsi que les lieux publics traversés.

- Aucune assistance ne sera assurée par les organisateurs.

- les participants sont tenus de respecter la nature, les propriétés privées ainsi que les lieux publics traversés.

Marche Gourmande de l'École Buissonnière 25 septembre 2022



Apéritif

Mauricette Lorraine, Volaille Mirabelles



Crème de Pois Cassés, Lardons



Entrée

Bruschetta Provençales



Plat

*Sauté de Volaille Normande,
Gratin Dauphinois*



Fromage

Trio de Fromages, mirabelles



Dessert

Roulé Croquant Fruits Rouges



Café

En soirée, grillades (non compris dans le prix)

Date limite d'inscriptions

1er septembre 2022

Contact : Fernand Biegel

45 rue Delphine Motte 57730 ALTVILLER
asca.altviller@free.fr

Les chèques seront encaissés le 20 septembre 2022.

Les confirmations d'inscriptions avec l'horaire de votre départ vous seront envoyées à partir du

4 septembre 2022